

CONSUEL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

CONSUEL

Tour Kupka B CS 50339
92906 PARIS LA DEFENSE CEDEX

A l'Assemblée Générale,

Mesdames, Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CONSUEL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

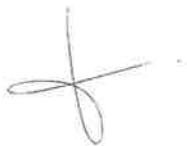
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 22 mai 2026

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'F' and 'C' joined together.

Francis CHARTIER

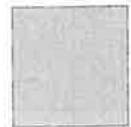
Actif		Au 31/12/2025			Au 31/12/2024
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Montant net
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	1 439 404	825 836	613 567	129 567
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				548 790
	TOTAL	1 439 404	825 836	613 567	678 357
	Immobilisations corporelles				
	Terrains	4 305 060		4 305 060	4 090 862
	Constructions	12 144 189	3 062 642	9 081 546	6 992 533
	Installations techniques, mat. et outillage industriels	7 471 567	3 775 906	3 695 660	1 701 619
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	580 495		580 495	934 743
	TOTAL	24 501 313	6 838 549	17 662 764	13 719 759
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières ⁽²⁾	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	24 014 039		24 014 039	21 731 016
	Prêts	82 827		82 827	167 327
	Autres immobilisations financières	26 986		26 986	23 842
	TOTAL	24 123 852		24 123 852	21 922 186
Total (II)		50 064 570	7 664 385	42 400 184	36 320 303
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances ⁽³⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	899 733	1 682	898 051	1 317 280
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	1 268 699		1 268 699	624 553
	Charges constatées d'avance	1 005 747		1 005 747	650 125
	TOTAL	3 174 180	1 682	3 172 498	2 591 960
	Divers				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus	10 850 075		10 850 075	10 861 473
	Disponibilités	10 789 045		10 789 045	17 248 831
Total (III)		24 813 301	1 682	24 811 618	30 702 265
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		74 877 871	7 666 068	67 211 803	67 022 568
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)			109 813	

Passif		Au 31/12/2025	Au 31/12/2024
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	37 438 413	32 104 207
	Report à nouveau		
	Excédent ou déficit de l'exercice	4 081 495	5 334 206
	Situation nette (sous-total)	41 519 908	37 438 413
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	370 215	364 930
Total (I)		41 890 124	37 803 343
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques	514 475	531 475
	Provisions pour charges	124 781	116 516
	Total (III)	639 256	647 991
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾	1 824 057	2 121 003
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 174 078	1 762 066
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	12 605 681	13 897 571
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	95 109	89 874
	Produits constatés d'avance	8 983 496	10 700 717
Total (IV)		24 682 423	28 571 234
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		67 211 803	67 022 568
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025 12 mois	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024 12 mois
Produits d'exploitation	Cotisations	280	280
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens		
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	51 304 024	52 008 046
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	4 758	3 691
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	<i>Dons manuels</i>		
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	17 823	986 608
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	1 797 424	
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	93 132	35 850
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	53 217 443	53 034 477
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks	15 311 882	15 315 779
	Autres achats et charges externes		
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	1 338 139	1 137 698
	Salaires	19 318 119	18 568 672
	Cotisations sociales	10 435 195	9 672 154
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 304 370	1 322 014
	Dotations aux provisions	9 459	267 521
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	527 952	
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	99 353	50 925
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	48 344 472	46 334 765
1. Résultat d'exploitation (I-II)		4 872 971	6 699 711
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	1 108 751	575 471
	Autres intérêts et produits assimilés	997	567 818
	Reprises sur dépréciations et provisions	1 201	29 057
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	1 110 950	1 172 346
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		26 779
	Intérêts et charges assimilées	13 299	15 282
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
	TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (IV)	13 299	42 061
2. Résultat financier (III-IV)		1 097 650	1 130 284
3. Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV)		5 970 621	7 829 996

		Du 01/01/2025 Au 31/12/2025	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024
		12 mois	12 mois
Produits exceptionnels (V)	Total	11 816	1 933 063
Charges exceptionnelles (VI)	Total	17 102	1 664 775
4. Résultat exceptionnel (V-VI)		-5 285	268 288
Participation des salariés aux résultats (VII)		618 888	988 272
Impôts sur les bénéfices (VIII)		1 264 953	1 775 807
Total des produits (I + III + V)		54 340 210	56 139 887
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		50 258 715	50 805 681
EXCÉDENT OU DÉFICIT		4 081 495	5 334 206
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
Total			
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
Total			

Annexe



ANNEXE

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Les comptes annuels du CONSUEL sont établis en euros et se caractérisent au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 par :

- Un total de bilan de 67 211 803 €
- Un résultat de 4 081 495 €
- Une durée d'exercice de 12 mois, du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

La présente annexe fait partie intégrante des comptes annuels établis au titre de l'exercice 2025.

1- INFORMATIONS GENERALES ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Le CONSUEL a vendu deux sites en 2025 :

- Caen, le 17 janvier 2025 pour un montant de 195 000 € générant une plus-value de 167 910 €
- Lyon, le 19 décembre 2025, pour un montant de 1 600 000 € générant ainsi une plus-value de 1 106 967 €

Par ailleurs, l'acquisition de nouveaux bureaux a eu lieu :

- A Rennes, avec une signature le 24 juillet 2025 pour un montant de 1 387 646 €.
- A Marseille le 9 septembre 2025, pour un montant de 1 485 000 €.

Ces deux sites seront opérationnels en 2026 et donneront lieu à la cession des anciens bureaux.

- A Caen, avec un local complémentaire acquis pour 140 000 euros à proximité de l'agence actuelle.

L'Association Consuel a appliqué, à compter du 1er janvier 2025 le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023.

1.2 DESCRIPTION DE L'OBJET SOCIAL, DES ACTIVITES OU MISSIONS SOCIALES ET MOYENS MIS EN ŒUVRE

L'association CONSUEL, Comité National pour la Sécurité des Usagers et de l'Electricité, est une association loi 1901 créée en 1964 et accréditée par le COFRAC (Comité Français d'Accréditation) depuis 1998. Ainsi, CONSUEL est agréée pour exercer le contrôle de la conformité des installations électriques intérieures aux règlements et normes de sécurité en vigueur. Le CONSUEL est également reconnu comme association d'utilité publique (arrêté du 6 février 2006).

Pour mener son action, CONSUEL dispose de :

- D'un siège à la Paris
- De 9 agences régionales (La Défense, Lille, Caen, Rennes, Lyon, Limoges, Dijon, Toulouse, Marseille)
- De 5 agences dans les DOM (Martinique, Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Mayotte)

Au-delà des attestations de conformité, CONSUEL étend également ses actions à travers des diagnostics et de la formation.

1.3 EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

2- PRINCIPES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été arrêtés conformément aux dispositions :

- Du code de commerce,
- Du règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 modifiant le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général et Règlement ANC n° 2023-03 du 7 juillet 2023,
- Du règlement ANC n°2018-06 modifié par le règlement ANC n°2020-08 applicable aux associations.

Les comptes de l'exercice 2025 ont été élaborés dans le respect des principes comptables, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels principe de prudence, de continuité de l'exploitation, d'indépendance des exercices et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception du référentiel comptable lié à l'introduction du nouveau règlement comptable (cf.infra).

Changement de réglementation comptable :

L'exercice constitue le premier exercice d'application obligatoire du règlement ANC n° 2022-06 et ANC 2023-03.

Cette application constitue un changement de réglementation comptable au sens de l'article 122-1 du Plan comptable général. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement. Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements ont été opérés dans la colonne comparative du 31 décembre 2024, pour respecter le nouveau format des états financiers.

Changement de présentation comptable :

Les comptes annuels clos le 31/12/2025 sont établis et présentés selon le nouveau modèle d'états financiers définis par le règlement comptable ANC 2022-06 et de l'ANC 2023-03.

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 31-12-2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers. Dans la colonne comparative :

- les immobilisations incorporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes; 2022-06
- les provisions, qui étaient présentées sur une seule ligne, sont désagrégées en distinguant les provisions pour risques et les provisions pour charges ;
- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée entre la rubrique des « Créances » et celle des « Valeurs mobilières de placement » ;
- les transferts de charges d'exploitation sont présentés dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions » ;
- les charges et produits exceptionnels sont regroupés sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

Incidences du changement de méthodes comptables :**a) Impacts de la nouvelle définition du résultat exceptionnel :**

À compter du 1er janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du PCG, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après :

- Cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles :

Au 31 décembre 2025, les cessions et mises au rebut d'immobilisations incorporelles et corporelles, lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel, sont comptabilisées dans le résultat d'exploitation. Les produits de ces cessions figurent au poste « Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles » pour 1 797 424 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations au poste « Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées » pour 527 953 €.

Au 31 décembre 2024, les cessions et mises au rebut d'immobilisations sont enregistrées dans le résultat exceptionnel. Les produits de cession figurent en « Produits exceptionnels » pour 1 929 661 € et les valeurs nettes comptables des immobilisations en « Charges exceptionnelles » pour 1 174 197 €.

b) Impacts de la suppression de la technique des transferts de charges :

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le classement d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions et transferts de charges », dans d'autres postes de charges ou de produits. Les principales incidences sont détaillées ci-après.

Au 31 décembre 2024, les « transferts de charges » inscrits parmi les produits d'exploitation s'élèvent à 489 906 € liés à des charges de personnel.

Rubriques compte de résultat impactées	2025	2024 Proforma des rubriques concernées	Rubriques 2024 concernées
Produits d'exploitation impactés :	1 810 685	1 935 454	489 906
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges			489 906
Produits des cessions des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	1 797 424	1 929 661	
Autres produits	13 260	5 793	
Charges d'exploitation impactées :	274 923	1 163 496	
Autres achats et charges externes	295 000	405 500	
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	527 953	1 174 197	
Autres charges	57 634	67 912	
Cotisations sociales	- 605 663	- 484 113	
Résultat d'exploitation impacté	1 535 761	771 958	489 906
Produits exceptionnels impactés :			1 929 661
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1 929 661
Charges exceptionnelles impactées :			1 647 609
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			407 250
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			1 240 359
Résultat exceptionnel impacté			282 052
Résultat global impacté			771 958

Comptes annuels 2024 :

Conformément à l'article 27 du règlement ANC 2022-06, et en lien avec la note annexe « Règles, principes et méthodes comptables » présentée ci-avant, les comptes 2024 (bilan actif, bilan passif et compte de résultat) tels qu'arrêtés par le conseil d'administration, approuvés par l'assemblée générale et certifiés par le commissaire aux comptes sont joints pour information.

CONSUEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/02/25
Devise d'édition EURO

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	1 002 979	873 412	129 567	235 536
Immobilisations incorporelles en cours	548 790		548 790	471 876
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 090 863		4 090 863	3 940 863
Constructions	10 118 156	3 125 623	6 992 534	5 874 819
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 423 764	3 722 145	1 701 620	1 783 755
Immobilisations corporelles en cours				
Autres				
Avances et acomptes	934 744		934 744	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	21 731 017		21 731 017	11 155 546
Prêts	167 328		167 328	167 328
Autres	23 842		23 842	18 832
TOTAL I	44 041 483	7 721 180	36 320 303	23 648 554
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 318 593	1 312	1 317 281	1 267 951
Créances reçues par legs ou donations	624 554		624 554	487 229
Autres	10 862 675	1 202	10 861 473	13 859 196
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	17 248 831		17 248 832	20 668 390
Charges constatées d'avance	650 126		650 126	531 144
TOTAL II	30 704 779	2 514	30 702 265	36 813 910
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	74 746 262	7 723 693	67 022 568	60 462 464

CONSUEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/02/25
Devise d'édition EURO

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres	32 104 207	26 953 680
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	5 334 206	5 150 527
Situation nette (sous total)	37 438 413	32 104 207
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	364 930	351 167
TOTAL I	37 803 343	32 455 374
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL II		
PROVISIONS		
Provisions pour risques	531 475	806 475
Provisions pour charges	116 516	68 316
TOTAL III	647 991	874 791
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 121 004	2 415 967
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 762 067	1 275 989
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	13 897 572	13 740 093
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	89 875	76 966
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	10 700 717	9 623 284
TOTAL IV	28 571 234	27 132 299
Ecart de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	67 022 568	60 462 464

CONSUEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/02/25
Devise d'édition EURO

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION	280	280
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	52 008 047	46 743 994
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	3 692	7 712
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	986 608	644 401
Utilisations des fonds dédiés	35 851	93 940
Autres produits		
TOTAL I	53 034 477	47 490 326
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	15 315 779	12 622 115
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	1 137 698	922 778
Salaires et traitements	18 568 672	16 793 384
Charges sociales	9 672 155	8 515 829
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 323 020	1 113 009
Dotations aux provisions	266 516	109 791
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	50 925	25 135
TOTAL II	46 334 765	40 102 042
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	6 699 712	7 388 285
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	575 471	366 817
Autres intérêts et produits assimilés	567 818	469 563
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge	29 057	36 861
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	1 172 346	873 241
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	26 780	23 799
Intérêts et charges assimilées	15 282	17 251
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	42 062	41 050
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	1 130 284	832 191

CONSUEL

Période du 01/01/24 au 31/12/24
Edition du 13/02/25
Devise d'édition EURO

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	7 829 998	8 220 475
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		130
Sur opérations en capital	1 929 661	27 184
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	3 403	3 449
TOTAL V	1 933 064	30 763
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	407 250	252 659
Sur opérations en capital	1 240 359	28 207
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	17 166	17 188
TOTAL VI	1 664 775	298 054
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	268 289	(267 290)
Participation des salariés aux résultats (VII)	988 272	981 423
Impôts sur les bénéfices (VIII)	1 775 807	1 821 235
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	56 139 888	48 394 330
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	50 805 681	43 243 804
EXCEDENT OU DEFICIT	5 334 206	5 150 527
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

2.1 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont constituées de logiciels. Les dotations aux amortissements sont calculées selon la durée d'utilisation prévue comprise entre 3 et 7 ans selon le mode linéaire. Les frais engagés pour le développement des logiciels significatifs sont portés en immobilisations incorporelles en cours pendant toute la période de production. Ces frais sont ensuite transférés en immobilisations incorporelles au moment de leur mise en service. Conformément aux dispositions comptables en vigueur, seuls les frais engagés sur les phases de conception détaillée, programmation et paramétrage, tests sont enregistrés en immobilisations.

2.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément au règlement ANC n° 2014-03, les immobilisations corporelles sont enregistrées au coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, mais hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les durées des amortissements pour les biens non décomposables sont les suivantes :

- Constructions	40 à 50 ans
- Agencement des constructions	15 à 25 ans
- Installations générales, agencements, aménagements	9 à 10 ans
- Installations techniques, matériel et outillage	5 à 7 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 10 ans
- Mobilier de bureau	5 à 10 ans

La méthode de comptabilisation des composants est appliquée aux bâtiments dont l'association est propriétaire.

Une dépréciation est calculée quand la valeur recouvrable d'un actif est inférieure à sa valeur nette comptable

Voir les tableaux :

- Des immobilisations « page 22 à 24 »
- Des amortissements « page 25 à 29 »

2.3 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Les immobilisations financières sont enregistrées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Ces immobilisations financières sont constituées :

- Des prêts investissements construction versés chez ACTION LOGEMENT de 2005 à 2006 pour un montant total de 82 827 €
- De versements de dépôts de garantie concernant les bureaux loués par l'Association et s'élevant à 26 986 €
- Des autres titres immobilisés composés de quatre contrats de capitalisation BNP Multiciel souscrits en 2013, 2015, 2017 et 2024, et d'un contrat SMA VIE BTP souscrits en 2025, pour un montant total de 24 014 039 €.

Exercice 2025	Informations Générales			Montant à la clôture de l'exercice	
Décomposition de la valeur estimative	Date de souscription	Versement d'origine	Intérêts de l'exercice 2025	Valeur Comptable Nette au 31/12/24	Valeur Comptable Nette au 31/12/25
BNP PARIBAS MULTICIEL PRIVILEGE 2	2013	1 500 000	61 672	1 957 855	2 019 527
	2015	3 000 000	117 390	3 726 661	3 844 051
	2017	5 000 000	183 407	5 822 430	6 005 837
	2024	10 000 000	382 387	10 224 072	10 606 459
SMA VIE BTP	2025	1 500 000	38 166	0	1 538 166
TOTAL		21 000 000	783 022	21 731 018	24 014 040

Le rendement servi au titre de l'exercice 2025 pour les contrats 2013,2015 et 2017 est de 3,15%. Le rendement servi au titre de l'exercice 2025 pour le contrat 2024 est de 3.74%. Le rendement servi au titre de l'exercice 2025 pour le contrat 2025 est de 2.54%.

2.4 CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Compte tenu du volume et du montant des transactions, les créances douteuses sont provisionnées à hauteur de :

- 100% du hors taxes pour celles à plus d'un an
- 80% du hors taxes pour celles nées en 2025

2.5 VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Elles sont valorisées à leur valeur historique et font l'objet d'une dépréciation si leur valeur liquidative au 31 décembre est inférieure à la valeur comptabilisée lors de leur acquisition.

Le portefeuille des VMP est constitué de :

• **CERTIFICATS DE DEPOTS**

Exercice 2025	Informations Générales						Montant à la clôture de l'exercice
Décomposition de la valeur estimative	Date de souscription	Nombre de certificats souscrits	Durée	Valeur Unitaire	Versement d'origine	Intérêts reçus en 2025	Valeur Comptable au 31/12/25
BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE	24/02/2021	8	5 ANS	500 000	4 000 000	16 000	4 000 000
	18/05/2021	4	5 ANS	400 000	1 600 000	7 200	1 600 000
	08/07/2021	4	5 ANS	500 000	2 000 000	9 000	2 000 000
	13/10/2022	5	5 ANS	250 000	1 250 000	36 875	1 250 000
BTP BANQUE	10/01/2025	1	3 ANS	1 500 000	1 500 000	0	1 500 000
TOTAL					10 350 000	69 075	10 350 000

• **OBLIGATIONS BNP PARIBAS**

Le 18 mai 2016, CONSUEL a acquis des obligations pour 500 000 € d'une durée de 10 ans. Les intérêts annuels sont servis au taux de 2.75 %. Pour cet exercice 2025, le montant des intérêts versés s'élève à 13 750 €. La valorisation du portefeuille au 31.12.2025 s'élève à 512 821 €.

Exercice 2025	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
Décomposition de la valeur estimative	Valeur Comptable brute	Valeur Comptable nette	Valeur Estimative	Valeur Comptable brute	Valeur Comptable nette	Valeur Estimative
OBLIGATIONS BNP PARIBAS	512 600	511 398	511 398	500 000	512 821	512 821
TOTAL	512 600	511 398	511 398	500 000	512 821	512 821

• **UNE PART SOCIALE DE BPALC d'un montant de 75 €.**

2.6 DISPONIBILITES

Les disponibilités se composent :

- D'un compte courant BNP-PARIBAS pour la métropole
- D'un compte courant BPALC pour la métropole
- D'un compte courant BTP BANQUE pour la métropole
- De six comptes bancaires dans les DOM
- Et de deux comptes sur livret en métropole :
 - Un compte chez BNP PARIBAS souscrit à fin décembre 2010. Son solde au 31 décembre 2025 est d'un montant de 9 662 362 €. Il a été productif d'intérêts à hauteur de 199 258 €, porté sur le compte au 31 décembre 2025.
 - Un compte chez la BPALC souscrit le 18 octobre 2017. Son solde au 31 décembre 2025 est d'un montant de 73 153 €. Il a été productif d'intérêts à hauteur de 73 €, porté sur le compte au 31 décembre 2025.

2.7 EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETABLISSEMENTS DE CREDIT

La dette financière est constituée d'un emprunt bancaire contracté en décembre 2021 auprès de BNP-PARIBAS d'un montant de 3 000 000 € pour l'acquisition des locaux à la Défense. Cet emprunt est amortissable sur 10 ans à taux fixe. Il est garanti à hauteur de 1 500 000 € par le nantissement d'un contrat de capitalisation.

Voir tableau : Etat des dettes « page 33 »

2.8 PROVISIONS REGLEMENTEES

Selon l'article 513-5 du règlement 2022-06, les dotations et reprises de provisions règlementées sont comptabilisées en exceptionnel.

Elles sont constituées selon les règles fiscales et tiennent compte de la durée d'utilisation.

Elles comprennent la variation des amortissements dérogatoires suivante :

- Dotation aux amortissements dérogatoires relatifs : aux constructions pour 17 102 €
- Reprise des amortissements dérogatoires relatifs : aux constructions pour 11 816 €

Le montant des provisions règlementées s'élève à 370 216 € à la fin de l'exercice.

2.9 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément au règlement ANC n°2014-03, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque le CONSUEL a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers, et ce sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

Le montant de 514 475 € au 31 décembre 2025 est réparti entre :

- 330 000 € pour les clients
- 184 475 € pour les litiges sociaux

Voir tableau : Etat des provisions « page 31 »

2.10 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Ils sont principalement composés des attestations de conformité payables à la commande. Les services de contrôle de l'administration fiscale confirmant, que tant que l'attestation n'est pas visée, CONSUEL n'est pas propriétaire de la vente. Pour cette raison, la valeur des attestations émises et non visées est comptabilisée en produits comptabilisés d'avance.

Sur chaque attestation figure un QR code lors de son émission, qui est enregistré lors de la réception. Ce QR code permet ainsi, de connaître en permanence l'état d'une attestation, et donc de valoriser les attestations émises et non visées.

2.11 PROVISION POUR INDEMNITES DE FIN DE CARRIERE

La provision correspond à l'évaluation actuarielle des engagements obligatoires et facultatifs, déduction faite de la valeur du contrat d'assurance souscrit en couverture.

- Engagement d'indemnité de fin de carrière chargé	3 953 782 €
- Fonds constitué (ABEILLE)	3 829 001 €
- Provision nette	124 781 €

Cet engagement est estimé selon la recommandation ANC 2013-02. Les principales hypothèses, à la date de clôture, sont les suivantes :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 65 ans
- Taux d'actualisation : 3,96%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2%
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité considère un taux de turn-over faible
- La prise en compte du risque de mortalité résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee
- Le % de cotisations/contributions sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est de 50%

Le versement effectué cette année sur le contrat d'assurance souscrit est de 228 000 €.

2.12 HONORAIRES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

	PKF ARSILON
Honoraires afférents à la certification des comptes	37 500
Honoraires afférents à la certification des informations en matière de durabilité (*)	-
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes et la certification des informations en matière de durabilité	-
TOTAL	37 500

pour les missions prévues au II de l'article L821-54 du code de commerce

2.13 CREDITS D'IMPÔTS

	Montant
Crédit d'impôt mécénat	177 000
TOTAL	177 000

2.14 REPARTITION DU MONTANT GLOBAL DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

Taux d'imposition : 25%	Montant brut	Impôt (ou Economie d'impôt) (a)	Montant net
Résultat courant	5 101 869	1 020 374	4 081 495
- Produits non-imposables	1 480 494	296 099	1 184 395
+ Charges non-déductibles	3 479 945	-	2 783 956
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal courant	7 101 320	1 420 264	5 681 056
+ Résultat exceptionnel	-	-	-
- Produits non-imposables	-	-	-
+ Charges non-déductibles	-	-	-
+ Produits non-comptabilisés au cours de l'exercice à réintégrer	-	-	-
- Charges non-comptabilisées au cours de l'exercice à déduire	-	-	-
= Résultat fiscal	7 101 320	1 420 264	5 681 056
- Crédits d'impôts		177 000	
= Impôt payé		1 243 264	

2.5 INFORMATION SUR LES TRANSACTIONS AVEC LES CONTREPARTIES

Aucune opération inhabituelle et/ou conclue à des conditions anormales n'a été réalisée avec les contreparties (art 431-12 du règlement ANC 2018-06).

3- COMPLEMENT D'INFORMATIONS SUR LE BILAN ET LE COMPTE DE RESULTAT**ANNEXE COMPTES 2025**

- IMMOBILISATIONS	PAGE 22
- IMMOBILISATIONS DETAIL AUGMENTATIONS	PAGE 23
- IMMOBILISATIONS DETAIL DIMINUTIONS	PAGE 24
- AMORTISSEMENTS	PAGE 25
- AMORTISSEMENTS SUITE	PAGE 26
- AMORTISSEMENTS SUITE DEROGATOIRE	PAGE 27
- AMORTISSEMENTS DETAIL AUGMENTATIONS	PAGE 28
- AMORTISSEMENTS DETAIL DIMINUTIONS	PAGE 29
- DEPRECIATIONS	PAGE 30
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN	PAGE 31
- CREANCES CLOTURE	PAGE 32
- DETTES CLOTURE	PAGE 33
- PRODUITS A RECEVOIR	PAGE 34
- CHARGES A PAYER	PAGE 35
- CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	PAGE 36
- DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES	PAGE 37
- PARTICIPATIONS DES SALARIES	PAGE 38
- VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET	PAGE 39
- ENGAGEMENTS FINANCIERS	PAGE 40
- RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DES 5 DERNIERS EX	PAGE 41
- EFFECTIF MOYEN	PAGE 42
- VARIATION FONDS PROPRES	PAGE 43

Immobilisations

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations	
		Réévaluation	Acquisition,apport, création, virement
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 551 769		732 139
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 551 769		732 139
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	4 090 863		301 265
Constructions sur sol propre	8 613 451		2 711 381
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction	1 504 706		229 797
Installations techniques, matériel et outillages industriels	392 117		15 611
Installations générales, agencements et divers	2 564 291		2 387 075
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique	2 467 356		234 966
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes			2 316 623
TOTAL immobilisations corporelles :	19 632 783		8 196 719
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations			
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille			
Autres titres immobilisés	21 731 017		2 283 022
Prêts et autres immobilisations financières	191 170		3 144
TOTAL immobilisations financières :	21 922 187		2 286 166
TOTAL GÉNÉRAL	43 106 739		11 215 024

RUBRIQUES	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice	Valeur d'origine
	Virement poste à poste	Cessions, mises hors service		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	548 790	295 714	1 439 404	
TOTAL immobilisations incorporelles :	548 790	295 714	1 439 404	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains		87 067	4 305 061	
Constructions sur sol propre		719 703	10 605 129	
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencement, aménagements		195 443	1 539 060	
Install. techn., matériel et out. industriels		3 778	403 951	
Installations générales, agencements et divers		458 867	4 492 498	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique		127 204	2 575 119	
Emballages récupérables et divers				
Immo. corporelles en cours, avances, acomptes	2 508 841	162 031	580 496	
TOTAL immobilisations corporelles :	2 508 841	1 754 092	24 501 313	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés			24 014 039	
Prêts et autres immo. financières		84 500	109 813	
TOTAL immobilisations financières :		84 500	24 123 852	
TOTAL GÉNÉRAL	3 057 631	2 134 306	50 064 570	

Immobilisations

Ventilation des augmentations

CONSUEL

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Ventilation des		
		Virements		
		De poste à poste	De l'actif circulant	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement	1 551 769			
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	1 551 769			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	4 090 863			
Constructions sur sol propre	8 613 451			
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencements et aménagement construction	1 504 706			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	392 117			
Installations générales, agencements et divers	2 564 291			
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique	2 467 356			
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	19 632 783			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés	21 731 017			
Prêts et autres immobilisations financières	191 170			
TOTAL immobilisations financières :	21 922 187			
TOTAL GÉNÉRAL	43 106 739			

Immobilisations - Ventilation des diminutions

Ventilation des diminutions

CONSUEL

RUBRIQUES	Ventilation des diminutions			
	Virements		Cessions	
	De poste à poste	Vers actif circulant		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	548 790		295 714	
TOTAL immobilisations incorporelles :	548 790		295 714	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains			87 067	
Constructions sur sol propre			719 703	
Constructions sur sol d'autrui				
Instal. générales, agencements et aménagement construction			195 443	
Installations techniques, matériel et outillages industriels			3 778	
Installations générales, agencements et divers			458 867	
Matériel de transport				
Matériel de bureau et mobilier informatique			127 204	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 508 841		162 031	
TOTAL immobilisations corporelles :	2 508 841		1 754 092	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			84 500	
TOTAL immobilisations financières :			84 500	
TOTAL GÉNÉRAL	3 057 631		2 134 306	

Amortissements

CONSUEL

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Montant début exercice	Augmentati
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement.			873 412	2
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :			873 412	2
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre			2 306 617	3
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agenc. construction			819 006	
Installations techn. mat. et outillage industriel			247 584	1
Inst. générales, agencements et divers			1 674 934	2
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier			1 799 627	3
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :			6 847 768	10
TOTAL GÉNÉRAL			7 721 180	13

Amortissements - suite

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres postes d'immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre	17 102	11 816
Constructions sur sol d'autrui		
Instal. générales, agencements et aménagement construction		
Installations techniques, matériel et outillages industriels		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau et mobilier informatique		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :	17 102	11 816
Frais d'acquisition de titres de participations		

TOTAL GÉNÉRAL

17 102

11 816

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES

RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS		
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre	17 102		
Constructions sur sol d'autrui			
Instal. générales, agencements et aménagement construction			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et mobilier informatique			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :	17 102		
Frais d'acquisition des titres de participation			
TOTAL GÉNÉRAL	17 102		
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		17 102	

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	REPRISES			Mouvements nets des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	11 816			5 286
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	11 816			5 286
Frais d'acquisition des titres de participation				
TOTAL GÉNÉRAL	11 816			5 286
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ		11 816		

TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ

5 286

Amortissements

Ventilation des augmentations

CONSUEL

RUBRIQUES	Durée utilisation Taux	Mode amortissement	Amort début exercice	Complément réévaluation	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			873 412		
TOTAL immobilisations incorporelles :			873 412		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
Terrains					
Constructions sur sol propre			2 306 617		
Constructions sur sol d'autrui					
Instal. générales, agenc. construction			819 006		
Installations techn., mat. et outillages industriels			247 584		
Installations générales, agencements et divers			1 674 934		
Matériel de transport					
Matériel de bureau et mobilier informatique			1 799 627		
Emballages récupérables et divers					
TOTAL immobilisations corporelles :			6 847 768		
Frais d'acquisition des titres de participation					
TOTAL GÉNÉRAL			7 721 180		

Amortissements

Ventilation des diminutions

CONSUEL

RUBRIQUES	Ventilation des diminutions	
	Transférés actif circulant	Éléments cédés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Fonds commercial		295 71
Autres postes d'immobilisations incorporelles		
TOTAL immobilisations incorporelles :		295 71
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		344 92
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		146 87
Instal. générales, agenc. construction		3 71
Installations techn., mat. et outillages industriels		446 90
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		123 03
Matériel de bureau et mobilier informatique		
Emballages récupérables et divers		
TOTAL immobilisations corporelles :		1 065 43
Frais d'acquisition des titres de participation		
TOTAL GÉNÉRAL		1 361 14

Dépréciations

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Edition du 09/04/26

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Titres mis en équivalence				
Titres de participation				
Autres immobilisations financières				
Stocks et en cours				
Créances	1 312	1 195	824	1 683
Autres provisions pour dépréciation	1 202		1 202	

TOTAL GÉNÉRAL

2 514

1 195

2 026

1 683

Provisions Inscrites au Bilan

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	364 930	17 102	11 816	370 216
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	364 930	17 102	11 816	370 216

Provisions pour litiges	531 475		17 000	514 475
Prov. pour garant. données aux clients				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.	116 516	124 781	116 516	124 781
Provisions pour impôts				
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	647 991	124 781	133 516	639 256

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients	1 312	1 195	824	1 683
Autres provisions pour dépréciation	1 202		1 202	
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	2 514	1 195	2 026	1 683

TOTAL GÉNÉRAL	1 015 435	143 078	147 358	1 011 154
----------------------	------------------	----------------	----------------	------------------

État des échéances des créances

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	82 827	41 759	41 068
Autres immobilisations financières	26 986		26 986
TOTAL de l'actif immobilisé :	109 813	41 759	68 055
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	2 147	2 147	
Autres créances clients	897 587	897 587	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	13 261	13 261	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	49 225	49 225	
État - Impôts sur les bénéfices	851 201	851 201	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	78 294	78 294	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	239 264	239 264	
TOTAL de l'actif circulant :	2 130 978	2 130 978	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	1 005 747	1 005 747	
TOTAL GÉNÉRAL	3 246 538	3 178 484	68 055

État des échéances des dettes

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 824 058	298 942	1 525 116	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 174 078	1 174 078		
Personnel et comptes rattachés	7 745 292	7 745 292		
Sécurité sociale et autres organismes	3 838 962	3 838 962		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	666 267	666 267		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	355 160	355 160		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	85 703	85 703		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	8 983 497	8 983 497		
TOTAL GÉNÉRAL	24 673 016	23 147 900	1 525 116	

Produits à Recevoir

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel	
Organismes sociaux	38 096
État	
Divers, produits à recevoir	
Autres créances	
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	93 087
TOTAL	131 183

Charges à Payer

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	158 035 10 681 299
TOTAL	10 839 334

Charges et Produits Constatés d'Avance

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	1 005 747	8 983 497
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	1 005 747	8 983 497

Détail des Produits Exceptionnels et Charges Exceptionnelles

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant	Imputé au compte
REPRISE AMORT DEROGATOIRE	11 816	787250

TOTAL	11 816	
-------	--------	--

CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant	Imputé au compte
DOT AMORT DEROGATOIRE	17 102	687250

TOTAL	17 102	
-------	--------	--

Participations des Salariés

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

NATURE	Montant
Actions non négociables de l'entreprise détenues par les salariés dans le cadre de leur participation aux bénéfices	
Part de la réserve spéciale de participation utilisée hors de l'entreprise au cours de l'exercice	618 888

Ventilation du Chiffre d'Affaires Net

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ	Montant
ACTIVITE INSTITUTIONNELLE	46 646 016
INSPECTIONS DIAGNOSTICS	3 714 897
ACTIVITE FORMATION	865 114
AUTRES REFACTURATIONS	77 998

TOTAL	51 304 025
-------	------------

RÉPARTITION PAR MARCHÉ GÉOGRAPHIQUE	Montant

TOTAL	
-------	--

Engagements Financiers

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	
Autres engagements donnés :	1 500 000
Nantissement d'un contrat de capitalisation en fonds EURO 1 500 000	

TOTAL	1 500 000
-------	-----------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	

TOTAL	
-------	--

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021
Capital social en fin d'exercice					
Capital social					
Nombre des actions :					
- ordinaires existantes					
- à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	51 304 025	52 008 047	46 743 994	39 003 113	36 478 319
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	7 265 426	9 202 605	8 928 140	5 453 696	6 433 793
Impôts sur les bénéfices	1 264 953	1 775 807	1 821 235	954 019	1 371 754
Participation des salariés due au titre de l'exercice	618 888	988 272	981 423	485 130	672 957
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	4 081 495	4 844 300	4 754 648	2 775 259	3 131 097
Résultat distribué					
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions					
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions					
Dividende attribué à chaque action					
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	415	392	358	332	310
Montant de la masse salariale de l'exercice	19 691 029	18 568 672	16 793 384	14 835 682	13 257 445
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	10 435 195	9 672 155	8 515 829	7 601 255	6 926 576

Effectif Moyen

CONSUEL

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du 09/04/26
Devise d'édition EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	50	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	365	
Ouvriers		
TOTAL	415	

VARIATION DES FONDS PROPRES

	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION OU CONSOMMATION	A LA CLOTURE
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	32 104 207	5 334 206			37 438 413
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	5 334 206		4 081 495	5 334 206	4 081 495
Situation nette	37 438 413	5 334 206	4 081 495	5 334 206	41 519 908
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	364 930		17 163	11 877	370 216
TOTAL	37 803 343	5 334 206	4 098 658	5 346 083	41 890 124

